

**DEPOT DE MARQUE EN COPROPRIETE
EFFECTUE AUX NOMS DE DEUX PERSONNES**

POUVOIR

Je soussigné (1) :

**Caroline PARENT, demeurant 14 Rue Pierre
Joigneaux 21200 Beaune**

(2) agissant en mon nom personnel

Je soussigné (1) :

**Mathias PARENT, demeurant 3 Grande Rue 21630
Pommard**

(2) agissant en mon nom personnel

constituons pour mandataire commun (1) :

Caroline PARENT, demeurant 14 Rue Pierre Joigneaux 21200 Beaune

à qui nous donnons pouvoir d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'effet d'obtenir en France l'enregistrement en copropriété, le renouvellement et/ou le retrait partiel ou total de la marque (*indiquer son libellé*) :


JEFFERSON'S CLUB

et, en conséquence, présenter toutes requêtes, signer et approuver toutes pièces, verser toutes taxes, retirer tous titres, substituer tout ou partie des présents pouvoirs, faire généralement tout ce qui sera utile pour l'exécution du présent mandat.

Fait à Beaune , le 26/01/2018

Les mandants, (6)

Caroline PARENT


Mathias PARENT


(1) Nom, prénom et adresse complète. Le nom patronymique et le prénom de la femme mariée doivent être suivis de son nom marital. Le mandataire peut être l'un des codéposants.

(2) Nom, prénom et signature pour chacun des mandants